

ACTUALITES

Les ravageurs :

Pucerons, thrips, acariens tétranyques
A surveiller.

Autres ravageurs :

Pépinières : cicadelles, cochenilles, psylles de l'*Elaeagnus sp.*, tigres sur *Azalea sp.*

Cultures florales : tenthrèdes sur ancolie, chenilles défoliatrices, aleurodes sur Poinsettia.

Ravageurs du réseau de piégeage :

Tordeuse européenne de l'œillet
Baisse voire absence des captures.

Pyrale du buis
Vols variables, présence de chenilles.

Duponchelia fovealis
Captures faibles. Vols à suivre.

Maladies cryptogamiques

Oïdium
Cas en pépinières et cultures florales.

Rouille blanche
A surveiller sur chrysanthème

Rouille
Sur pâquerette

Botrytis
Sur cyclamen et hellébore

Mildiou
Cas en pépinières et cultures florales.

Notes Nationales

Coléoptères *Nouvelle note*
Oiseaux *Nouvelle note*
Vers de terre
Abeilles sauvages
Flore des bords de champs
Oiseaux

Ecophytopic

Liste produits de biocontrôle

Des précipitations sont annoncées dans la semaine.



(Source : Météo France—Angers 30/09/2024. Retrouvez les données météo actualisées : [ici](#))

Ravageurs à surveiller

Pucerons : à surveiller

Cultures florales : des foyers sont observés sur chrysanthèmes. A noter également des signalements ponctuels de pucerons sur *Artemisia sp.*, *Lavandula sp.*, *Viola sp.*.

Pépinières : signalements localisés sur végétaux d'ornement notamment *Photinia sp.*, *Pittosporum sp.*, *Lagerstroemia sp.*, *Pinus sp.*, *Lavatera sp.*.

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés, l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

- Aide à l'identification des pucerons polyphages couramment rencontrés en horticulture [ICI](#)

- Pour en savoir plus sur les pucerons : [Encyclop'Aphid](#)



Pucerons noirs sur chrysanthème



Macrosiphoniella sanborni sur chrysanthème

Thrips :

Cultures florales : quelques foyers sont relevés sur chrysanthèmes avec parfois des marquages sur feuilles.

Observations par ailleurs sur asters (fleuriers), chrysanthèmes, oeillets et sur cyclamens (*Thrips setosus*).

Evaluation du risque : l'augmentation des températures, les journées ensoleillées et la floraison de certaines plantes sensibles sont favorables à leur développement. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...).

Pépinières : *Heliethrips sp.* a été relevé sur différentes cultures (*Azalea sp.*, *Arbutus sp.*, *Viburnum tinus*, *Camelia sp.*...) et *Thrips setosus* est signalé sur *Hydrangea sp.*...

Présence de thrips signalés également sur *Griselinia sp.*, *Liriope sp.*, *Passiflora sp.*, *Tulbaghia sp.*, *Gardenia sp.*, *Osmanthus sp.*...

Prophylaxie :

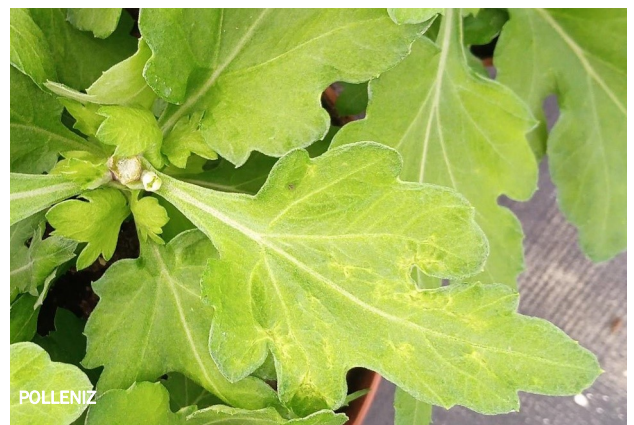
- Examen des végétaux entrant dans l'entreprise. Cette étape est essentielle pour contrôler l'introduction de thrips particulièrement difficiles à combattre comme les thrips 'marcheurs' (dont *Echinothrips americanus*, *Heliethrips haemorrhoidalis*).
- Observation des plantes sensibles et réalisation de frappages des feuilles et fleurs sur un papier blanc pour détecter la présence de thrips et déterminer le niveau d'infestation par comptage des individus.
- Installation de plaques engluées pour détecter leur présence au plus tôt afin de mettre en place efficacement la Protection Biologique et Intégrée (PBI). L'utilisation de kairomones peut augmenter l'attractivité des panneaux chromatiques.

Pour que la lutte biologique soit un succès, elle doit être basée sur des actions combinées et préventives, y compris les mesures prophylactiques contre les stades inertes de l'insecte - pronympe et nymphe (formes de conservation) - dans la couche superficielle du sol (dessous de tablettes, abords de serres...).

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

Pour en savoir plus : dernières avancées dans la lutte contre les thrips : cycle biologique et ennemis naturels (astredhor.fr).

Cliquez sur la vignette ci-contre.



Marques de thrips sur chrysanthème



Œufs, larves et adultes de Tetranychus urticae



Larve et adulte de Stethorus sp., coccinelle prédatrice d'acariens

Petite coccinelle aux élytres noirs, poilus à l'aspect mat.
La taille adulte est de l'ordre de 1.5 mm.

• Autres ravageurs

Cultures florales et horticulture :

- **Tenthrèdes** : présence sur ancolies. Ces fausses chenilles (larves d'hyménoptères) sont responsables de dégâts foliaires qui peuvent entraîner des fortes défoliations. Il ne faut pas les confondre avec des chenilles de lépidoptères. Seules ces dernières sont particulièrement sensibles à une intervention microbiologique.
- **Chenilles défoliatrices** : observations sur chrysanthèmes et primevères. Le risque est à évaluer en fonction de la biologie des espèces de chenilles présentes. A surveiller.
- **Aleurodes** : présence sur Poinsettia. Observer particulièrement la face inférieure des feuilles où sont localisées les larves. La pose de pièges jaunes englués permet notamment de repérer la présence des premiers individus ailés. Surveiller les plantes sensibles.



Tenthrèdes sur ancolie

En bref

Pépinières

- **Cicadelles** : signalements sur Lamiacées (notamment *Thymus sp.*, *Lavandula sp.* et *Rosmarinus sp.*) ainsi que sur d'autres végétaux de pépinières dont *Acer sp.*, *Ceanothus sp.*, *Grevillea sp.*, *Euonymus sp.*, *Malus sp.*, *Photinia sp.*, *Salix sp.*, *Pittosporum sp.*,... Cf. BSV 8 du 29/08/2024 (page 2) [ICI](#)
- **Cochenilles** : **cochenilles farineuses** relevées sur différents végétaux, **cochenilles australiennes** relevées sur *Magnolia sp.* [Info +](#), **cochenilles à bouclier** sur *Euonymus sp.* [Info +](#), signalement de cochenilles sur *Phormium sp.* A surveiller.
- **Psylles sur *Elaeagnus sp.*** : observations sur jeunes plants [Info +](#); A surveiller car c'est un ravageur qui peut être problématique en période hivernale. **Prophylaxie** : dans la mesure du possible, favoriser les cultures en extérieur, qui vont limiter les populations, plutôt que sous abri.
- **Tigres sur *Azalea sp.*** : Cf. BSV n°4 du 14/06/2024 [ICI](#)

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage en Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI) et Ornement montre que **des vols se poursuivent notamment dans le département 49** comme l'indique le retour de piégeage récent. Les captures évoluent en fonction des sites et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

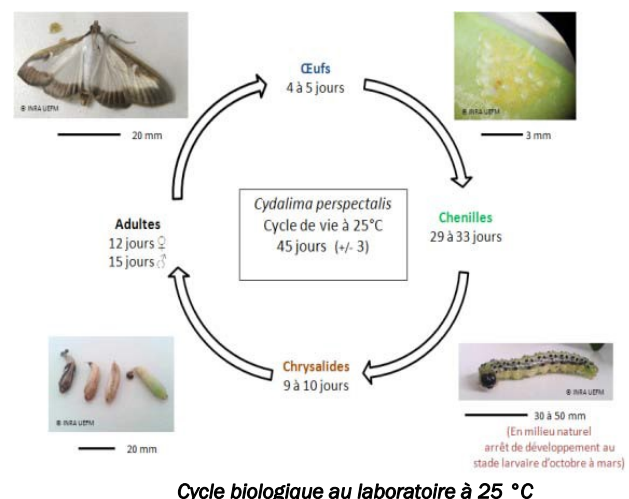
De jeunes chenilles sont présentes sur un site à Angers (49) et sur un site nantais (44).

Evaluation du risque : suivre l'émergence des papillons, l'éclosion des pontes et la présence de jeunes chenilles.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles dans le cas d'une faible infestation.

Lutte biologique contre la pyrale du buis : synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Observations : toujours des captures de papillons, avec une tendance à la baisse, sur un site de *Viburnum tinus* sous abri. Le vol est absent depuis plusieurs semaines sur une culture en extérieur suivie en Sarthe et sur 4 autres cultures suivies sous abri dans le département 49.

Evaluation du risque : surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaprer des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement – Arbres arbustes et fleurs*. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.).

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à phéromone spécifique.

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.



Tordeuse de l'œillet sur Euonymus sp. : a : dégâts de chenilles sur feuille ; b : adulte femelle (photo : POLLENIZ)

• *Duponchelia fovealis*

Observations : 7 pièges à phéromones ont été installés en cultures de cyclamen. Sur 5 retours de piégeage, des captures sont enregistrées dans 4 pièges (1 à 3 papillons/piège) durant les 15 derniers jours.

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie :

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes et des déchets végétaux...);
- surveiller les plantes de négoce et les jeunes plants dès leur arrivée dans l'entreprise, sources potentielles d'infestation ;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

Source : Fiche [ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone](#). Y accéder [ICI](#)



Papillons de Duponchelia sp. sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

Maladies cryptogamiques

Rouille blanche sur chrysanthème

Des cas peuvent être observés.

Au niveau européen, ce champignon (*Puccinia horiana*) est classé organisme réglementé non de quarantaine. A ce titre, les chrysanthèmes, autres que fleurs coupées et semences, mis en circulation entre opérateurs professionnels doivent en être exempts.

Lorsque la présence de la maladie est constatée sur plantes mères, les chrysanthèmes symptomatiques, mais aussi tous ceux situés dans un rayon d'un mètre doivent être détruits. Les plantes mères restantes doivent alors subir un traitement approprié et faire l'objet d'une inspection pour vérifier l'absence de symptômes avant mise en circulation vers d'autres opérateurs professionnels.



Symptômes de rouille blanche sur chrysanthème
(face supérieure d'une feuille)

Rouille

Cultures florales : observation sur *Bellis* sp..

Evaluation du risque : il est difficile de définir des facteurs favorisants valables pour l'ensemble des rouilles. Toutefois, ces champignons nécessitent en général une humidité importante et des températures douces (15-20 °C).

Prophylaxie : éliminer les parties malades et les feuilles mortes tombées au sol. Respecter un écart suffisant entre les plantations pour réduire le confinement de végétation. Limiter l'humidité, aérer les abris et les serres.

Botrytis

Cultures florales : sur cyclamen, symptômes significatifs de 'picote' (taches ponctiformes sur les pétales) observés sur fleurs et pourriture grise au cœur. Cas sur hellébore.

Evaluation du risque : le temps frais et humide, associé à un déficit de luminosité, favorise le pathogène.

Prophylaxie : maintenir la culture propre en supprimant les débris végétaux sur la plante et au sol, source d'inoculum primaire du *Botrytis*. Eviter l'humidité stagnante et les fortes hygrométries sous abri, couplées à des températures entre 18 °C et 23 °C. Distancer les végétaux. Ventiler les abris.

Mildiou

Cultures florales : différents cas sur cinéraire.

Pépinières : signalements sur *Hebe* sp. et *Forsythia* sp..

Symptômes : la présence de mildiou se caractérise généralement par la présence de plages jaunissantes face supérieure des feuilles et par des fructifications (grises, blanches ou violacées selon les espèces) qui se développent en face inférieure.

Evaluation du risque : les températures comprises entre 15 °C et 22 °C et la forte hygrométrie des espaces de culture sont des conditions propices à son développement.

Prophylaxie et méthodes culturales : aération des serres et tunnels en journée, distancage des plantes, arrosage par aspersion le matin de préférence, fertilisation raisonnée.



Mildiou sur Hebe : fructifications grisâtres au
revers de la feuille

Oïdium

Pépinières : cas sur *Hydrangea* sp., *Buddleja* sp., *Spiraea* sp., *Prunus laurocerasus* (*oidium perforant*), *Lycium* sp. et *Ribes* sp..

Cultures florales : cas sur pensées.

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. A surveiller.

Prophylaxie : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.



Oïdium sur *Hydrangea* sp.

Notes nationales biodiversité

Nouvelles



Nouvelles



Ecophytopic

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)



Note de service DGAL/SDSPV/2024-537 du 27/09/2024 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-la [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2024 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis LAIZE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

